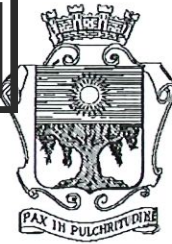


AR Prefecture

006-210600110-20260325-2603_33-AI
Reçu le 25/03/2026



VILLE DE BEAULIEU-SUR-MER
ALPES-MARITIMES - 06310

**ARRETE MUNICIPAL PORTANT DELEGATION DE SIGNATURE A CERTAINS
FONCTIONNAIRES TITULAIRES DE LA COMMUNE, SUR LE FONDEMENT DES DISPOSITIONS
DE L'ARTICLE R2122-8 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES**

N° : **260333**

DATE D’AFFICHAGE : **25 MARS 2026**

MONSIEUR LE MAIRE DE LA VILLE DE BEAULIEU-SUR-MER,

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L2122-30, R2122-8 et R2122-10,
Vu le code civil,

Vu le code de la fonction publique,

Vu le procès-verbal de l’élection et de l’installation de Monsieur Roger ROUX, en qualité de Maire de la ville de Beaulieu-sur-Mer lors de la séance du conseil municipal du 21 mars 2026,

Considérant que l’article R2122-8 du code général des collectivités territoriales dispose que « le maire peut, sous sa surveillance et sa responsabilité, et en l’absence ou en cas d’empêchement de ses adjoints, donner par arrêté délégation de signature : - à un ou plusieurs agents communaux pour l’apposition du paraphe sur les feuillets des registres des délibérations et des arrêtés municipaux, la délivrance des expéditions de ces registres, la certification matérielle et conforme des pièces et documents présentés à cet effet et la légalisation des signatures [...] »,

Considérant qu’il est nécessaire, au regard des dispositions de l’article R2122-8 du code précité, dans le souci d’une bonne administration locale, de donner, sous ma surveillance et ma responsabilité, et en l’absence ou en cas d’empêchement des adjoints, délégation de signature à certains fonctionnaires titulaires.

ARRETE

Article 1^{er} : Madame Alexandra DALONIS, attaché territorial principal, Madame Laurence VAILLANT, rédacteur territorial principal 1^{ère} classe, Madame Sandra BODINO, rédacteur territorial principal 1^{ère} classe, Madame Christine SEMERIA, adjoint administratif principal de 1^{ère} classe, Madame Charline DELMAS, Attaché territorial, Madame Rose-Marie TUMMINELLO, adjoint administratif, Madame Magali COSENTINO, rédacteur territorial, reçoivent délégation de signature, sous ma surveillance et ma responsabilité, pour :

- l’apposition du paraphe sur les feuillets des registres des délibérations et des arrêtés municipaux, la délivrance des expéditions de ces registres, la certification matérielle et conforme des pièces et documents présentés à cet effet et la légalisation des signatures.

AR Prefecture006-210600110-20260325-2603_33-AI
Reçu le 25/03/2026

ARTICLE 2 : Monsieur le Directeur général des services est chargé de l'application du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs et notifié à l'intéressé, dont ampliation sera transmise à Monsieur le préfet du département des Alpes-Maritimes.

Beaulieu-sur-Mer, le **25 MARS 2026**Le Maire,
Roger ROUX

Date de notification	Nom et Prénom	Signature	Paraphe
23 MARS 2026	DALONIS Alexandra		AD
23 MARS 2026	VAILLANT Laurence		LV
24 MARS 2026	BODINO Sandra		SB
23/03/2026	SEMERIA Christine		S
23/03/2026	TUMMINELLO Rose-Marie		RMT
23/03/2026	DELMAS Charline		CD
23/03/2026	COSENTINO Magali		MC